

Leudelange, le 2 mai 2019.

SIDOR

A
Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité du syndicat intercommunal SIDOR

Madame, Monsieur,

En application de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, le Bureau du syndicat vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Comité du SIDOR le :

Lundi, 20 mai 2019 à 08,30 heures
dans la salle de conférence au rez-de-chaussée
de l'immeuble administratif du SIDOR

Ordre du jour:

1. Approbation de l'ordre du jour ;
2. Présentation du bilan de l'exercice 2018 par Monsieur Emmanuel Grégoris de la Fiduciaire des PME ;
3. Titres de recettes de l'exercice 2018 - approbation ;
4. Rapport de gestion 2018 - présentation ;
5. Décompte de travaux extraordinaires – usine de traitement des déchets - approbation ;
6. Situation économique de l'exploitant EEWL – informations ;
7. Divers.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le Bureau du SIDOR,

Le secrétaire-trésorier,
Pauline van WISSEN



Le Président,
Patrick GOLDSCHMIDT.

